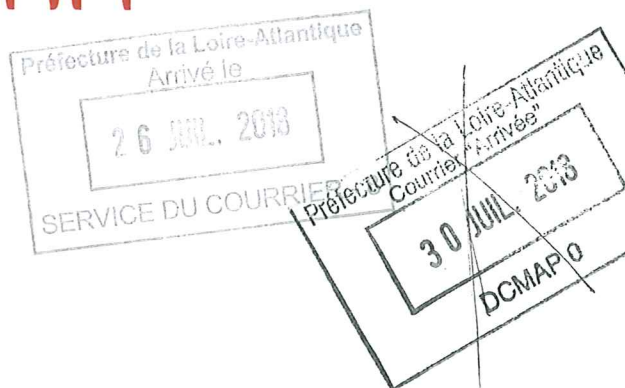




CENTRE RÉGIONAL de la PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE BRETAGNE - PAYS DE LA LOIRE



Madame la Préfète de la Région Pays de la Loire
Préfète de la Loire Atlantique
Préfecture de la Loire Atlantique
Direction de la coordination des politiques publiques
et de l'appui territorial
6 Quai Ceineray – BP 33515
44035 Nantes cedex 1

Saint-Herblain, le 16 juillet 2018

A l'attention de Sandrine BOUHIER
Bureau des Procédures
Environnementales et Foncières

Dossier suivi par Dominique BALAY

Objet : Projet de réalisation d'un feeder de sécurisation d'alimentation en eau potable du Sud-Ouest du département de Loire-Atlantique, sur les territoires des communes de Couëron, Saint-Etienne-de-Montluc, Le Pellerin, Cheix-en-Retz.

Madame la Préfète,

J'ai pris connaissance du dossier de projet de réalisation d'un feeder de sécurisation d'alimentation en eau potable du Sud-Ouest du département de Loire-Atlantique, que vous m'avez transmis pour avis le 27 juin dernier.

Ce projet concerne essentiellement du linéaire boisé et n'appelle aucune observation de ma part.

Veillez agréer, Madame la Préfète, l'expression de ma haute considération.

Le Président du CRPF
Maire d'Avoise
Antoine d'AMÉCOURT
P/O le Directeur

Arnaud GUYON

36 avenue de la Bouvardière
44800 SAINT HERBLAIN
Tél : +33 (0)2 40 76 84 35 - Fax : +33 (0)2 40 40 34 84
E-mail : paysdeloire@crpf.fr - www.foretriveefrancaise.com

DÉLEGATION RÉGIONALE DU CENTRE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE

Établissement public national régi par l'article L321-1 du Code Forestier

SIRET 180 092 355 00023 - APE 8413Z

TVA Intracommunautaire FR 75180092355